

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**Séance ordinaire du 14 décembre 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 14 décembre à 19 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Richard Lapointe, Martin Voyer, Lévis Duchesne, Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale  
M. Mario Bouchard, greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

**2. 287.12.2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020**
- 4. Rapport d'activités du conseil**
  - 4.1 Administration et développement**
    - 4.1.1 Adoption du Règlement no 274-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
    - 4.1.2 Autorisation de signataires - Entente de départ à la retraite à intervenir avec M. Christian Boudreault
    - 4.1.3 Autorisation de signataires - Entente de fourniture de services avec la Municipalité de Saint-Bruno - Directrice des finances
    - 4.1.4 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
    - 4.1.5 Approbation des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud – Année 2021
  - 4.2 Gestion du territoire**
    - 4.2.1 Modification des résolutions no 112.05.2020 et 113.05.2020 afin d'approprier les dépenses au surplus affecté à la vente des terrains
  - 4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie**
    - 4.3.1 Autorisation d'un signataire - Convention de services à intervenir avec le Village récréotouristique l'Oasis et la Municipalité de Saint-Gédéon pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo montage dans le secteur du banc de sable

**4.4 Rapport des activités du conseil**

4.4.1 Représentations, dons et subventions

**5. Dépôt de la correspondance**

**6. Affaires nouvelles**

**7. Période de questions des citoyens**

**8. Levée de la séance**

**Adoptée à l'unanimité**

**3. 288.12.2020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020**

---

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

**Adoptée à l'unanimité**

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

Aucune intervention.

**4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 289.12.2020 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 274-2020 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU**

---

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Évans Potvin :

D'adopter le Règlement no 274-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Ce Règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.2 290.12.2020 AUTORISATION DE SIGNATAIRES - ENTENTE DE DÉPART À LA RETRAITE À INTERVENIR AVEC M. CHRISTIAN BOUDREAU**

---

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Martin Voyer :

D'autoriser Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Richard Lapointe, conseiller municipal à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente de départ à la retraite à intervenir avec M. Christian Boudreault et le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684

**Adoptée à l'unanimité**

4.1.3      **291.12.2020    AUTORISATION DE SIGNATAIRES - ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO - DIRECTRICE DES FINANCES**

---

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

D'autoriser M. André Fortin, maire et M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix une entente de fourniture des services à intervenir avec la Municipalité de Saint-Bruno concernant les services de la directrice des finances.

***Adoptée à l'unanimité***

4.1.4      **292.12.2020    ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021**

---

**Considérant que** l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

**À ces causes**, M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Évens Potvin :

- **Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021, qui se tiendront généralement le premier lundi de chaque mois et qui débiteront à 19 h, à la Mairie;
- **Qu'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

11 janvier 2021	5 juillet 2021
1 février 2021	16 août 2021
1 mars 2021	13 septembre 2021
12 avril 2021	4 octobre 2021
3 mai 2021	22 novembre 2021
7 juin 2021	6 décembre 2021
	13 décembre 2021

***Adoptée à l'unanimité***

4.1.5      **293.12.2020    APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR SUD – ANNÉE 2021**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accepte les prévisions budgétaires 2021 de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 269 200 \$ dont une quote-part pour la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix qui se chiffre à 5 320 \$.

***Adoptée à l'unanimité***

4.2                      **GESTION DU TERRITOIRE**

---

4.2.1      **294.12.2020    MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS NO 112.05.2020 ET 113.05.2020 AFIN D'APPROPRIER LES DÉPENSES AU SURPLUS AFFECTÉ À LA VENTE DES TERRAINS**

---

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Luc Maltais :

De modifier les résolutions suivantes afin d'approprier les dépenses au surplus accumulé de la vente des terrains :

- Résolution n° 112.05.2020 concernant l'octroi d'un contrat aux puisatiers de

delisle inc. - travaux de forage du terrain situé au 38, rue saint-antoine dans le cadre de l'évaluation environnementale phase 2 – 5 601,46 \$ plus les taxes applicables

- Résolution n° 113.05.2020 concernant l'octroi d'un contrat à l'entreprise gennen inc. - évaluation environnementale phase 2 - 38, rue saint-antoine - 10 017,80 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

---

#### 4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

---

##### 4.3.1 295.12.2020 **AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE - CONVENTION DE SERVICES À INTERVENIR AVEC LE VILLAGE RÉCRÉO-TOURISTIQUE L'OASIS ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SENTIERS DE SKI DE FOND ET DE VÉLO MONTAGE DANS LE SECTEUR DU BANC DE SABLE**

---

**Considérant** l'ajout de nouveaux services et l'augmentation de la fréquentation sur le terrain de la Ville sous bail avec Rio Tinto Alcan, dans le secteur du banc de sable ;

**Considérant** l'entente tripartite intervenue entre la Municipalité de Saint-Gédéon, le Village récréotouristique l'Oasis et la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne;

**Considérant que** cette entente prévoit entre autres, l'accès à une yourte d'accueil, un stationnement, un affichage pour les usagers ainsi qu'un droit de passage pour accéder au plan d'eau.

**À ces causes**, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'autoriser M. Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec la Municipalité de Saint-Gédéon et le Village récréotouristique l'Oasis pour l'accès aux services de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

---

#### 4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

---

##### 4.4.1 **REPRÉSENTATIONS, DONNÉS ET SUBVENTIONS**

---

Aucune demande.

---

#### 5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

---

Aucune correspondance.

---

#### 6. AFFAIRES NOUVELLES

---

##### 6.1 296.12.2020 **MOTION DE REMERCIEMENT M. CHRISTIAN BODREULT - DÉPART À LA RETRAITE**

---

M. Évans Potvin présente une motion de remerciement dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M. Christian Boudreault quittant ses fonctions au poste de journalier opérateur pour un départ la retraite. Les membres du

conseil lui souhaite le meilleur des succès dans ses projets à venir.

***Adoptée à l'unanimité***

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Feuillelet explicatif concernant le projet de la piscine
- Problématiques que vivent les commerçants dans le contexte de la COVID-19 (ces derniers ont été référés à la Corporation d'innovation et de développement Alma-Lac-Saint-Jean)

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, M. Lévis Duchesne propose que la présente séance soit levée.

---

***André Fortin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***